

## BILAN ET MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Auteur : Jean-Christophe DIEDRICH

Web histoire-géo <http://www.histoire-geo.org>

### Mots-clés :

Génocide – Shoah – Résistancialisme – Crime contre l’humanité – épuration sauvage et légale – déportation - négationnisme

**Durée théorique du cours** : 3 heures

### Bibliographie sélective

AZEMA Jean-Pierre, L’Eglise et l’affaire Touvier, *L’Histoire*, n°152, février 1992, p 80-82.

BEDARIDA François, *Histoire, critique et responsabilité*, Editions complexe, Bruxelles, 2003, 358p.

CHALANDON Sorj NIVELLE Pascale, *Crimes contre l’humanité, Barbie, Touvier, Bousquet, Papon*, Plon, Paris, 1998, 517p.

GANDINI Jean-Jacques, *Le procès Papon*, Librio, Paris, 1999, 123p.

TODOROV Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 1998, 61p.

VIRGILI Fabrice, *La France virile, les femmes tondues à la Libération*, Payot, Paris, 2001, 391p.

WINOCK Michel, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Seuil, Paris, 2004, 408p

## Introduction

Définir les termes d’histoire et de mémoire

### L’historien Pierre Nora définit la mémoire ainsi

« *La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants, et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l’amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulation (...).* »

La mémoire ne concerne donc que les témoins, les contemporains (et leurs enfants) : elle est sujette à des choix, à des oublis volontaires ou involontaires.

*« L’histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n’est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l’histoire une représentation du passé. (...) L’histoire ne s’attache qu’aux continuités temporelles, aux évolutions »*

Tiré de « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux », in Les lieux de mémoires, Tome 1 et 3, Paris, Gallimard, 1984, pp.19-20.

## Problématiques

Après avoir présenté la situation désastreuse de la France au lendemain de la guerre, nous nous interrogerons sur les liens particuliers entre les deux notions définies plus haut, la mémoire et l’histoire :

Comment se sont transformées les mémoires de la Seconde Guerre mondiale de 1945 à nos jours ? Comment leur perception a-t-elle changée et de quelle manière a-t-elle pesée sur la vie politique française depuis cette date ?

# **I - 1945, une France meurtrie**

## **A- Un pays exsangue**

### **1- Le bilan humain**

La Seconde GM a coûté à la France 600 000 morts civils et militaires (170 000 au combat, 280 000 morts retenus par l'ennemi, travailleurs, déportés raciaux, Alsaciens-Lorrains enrôlés de force : Malgré-nous et 150 000 civils) soit 1,5 % de la population de 1939.

Outre ces morts, on constate aussi que la France a connu un déficit de naissances durant la période au total la France qui comptait 41,6 M d'hab en 1936 n'en compte plus que 40,5 M dix ans plus tard.

Les mois d'après guerre sont marqués par d'importantes migrations : du fait du retour de nombreux Français sur le territoire de 40 000 déportés raciaux ou politiques, 1 M de prisonniers et 70 000 travailleurs STO (Service du Travail Obligatoire instauré par Pierre Laval en fév 43).

### **2- Les destructions**

Le territoire partiellement épargné durant la Campagne de France, a subi de nombreuses destructions lors de sa longue Libération (plus de 6 mois de combats). Les combats ont été destructeurs du fait des bombardements, des sabotages des Résistants. Des villes entières ont été rasées comme le Havre.

Les destructions ont paralysé le pays : il ne reste que 3000 locomotives contre 17 000 avant guerre. Le réseau des transports est endommagé ainsi que les infrastructures 7500 ponts sont hors d'usage ainsi que la presque totalité des ports français.

Ainsi après la joie de la Libération, les Français sont à nouveau confrontés aux difficultés de la vie : ce qui est supportable en cas de guerre l'est moins en temps de paix

### **3- Les pénuries persistantes**

Les autorités sont confrontées au problème de l'approvisionnement : les destructions, l'exploitation allemande et la désorganisation empêchent de retrouver rapidement le niveau économique d'avant guerre :

Ainsi, l'ensemble de la production industrielle et agricole est en moyenne deux fois moins importante qu'avant guerre, comme le blé et pour l'acier c'est 5 fois moins.

Face aux pénuries, l'habitude du rationnement et du système D reprennent comme pendant la guerre. Le rationnement durera jusqu'en 1949 alors que le marché noir maintient des prix anormalement élevés.

Face à ce raz le bol (rationnement, inflation, marché noir persistant), le gouvernement importe massivement des EU, charbon, produits alimentaires et manufacturés : la balance commerciale de la France est donc très largement déficitaire.

## **B- Un pays déchiré**

La Seconde guerre mondiale a aussi été un conflit idéologique qui a divisé les Français. Avant même la fin des combats les Résistants dressent des listes noires de collabos. A la Libération du territoire, la question de l'épuration devient centrale (car elle répond à 4 années de frustration) afin de châtier les collabos, offrir aux victimes une juste réparation et renouveler les élites

On distingue ainsi deux types d'épuration : une spontanée peu contrôlée et l'épuration légale décidée par la justice.

### **1- L'épuration sauvage**

L'épuration dite sauvage semble au départ spontanée, des cours martiales improvisées prononcent des condamnations à mort : le bilan est aujourd'hui encore controversé certains évoquent 10 000 exécutions (la presse d'extrême droite évoque dès 1947 plus de 100 000). Dès 1943, la Résistance tenta d'intimider les collaborateurs (envoi de cercueils, avertissements dans la presse clandestine), cette politique se poursuit ainsi à la Libération afin aussi de dissuader les collabos de tout zèle à l'approche des troupes de la Libération.

L'épuration sauvage est accompagnée de débordements collectifs : par exemple, on tond près de 20 000 femmes celles qui ont collaboré (et non pas seulement eu des relations sexuelles comme le précise Fabrice Virgili dans *la France virile, les femmes tondues à la Libération*, Payot, Paris, 2001, 391p).

### **2- L'épuration légale**

L'épuration légale est rapidement organisée par le GPRF, ce qui participe d'une certaine manière au rétablissement de l'autorité vis-à-vis des alliés sceptiques.

En nov 44, la Haute cour de Justice est mise en place pour juger les personnalités de Vichy : Pétain est condamné mais gracié par De Gaulle, Laval est exécuté ainsi que l'écrivain collaborationniste Robert Brazillach. Pour les autres collaborateurs, moins en vue, ils sont frappés d'indignité nationale (cad privation des droits civils et politiques).

L'épuration concerna également, l'administration : dans chaque département, on statue sur l'attitude de chaque fonctionnaire : mais les mesures disciplinaires sont rares .

L'épuration des cadres économiques reste rare : exceptée la nationalisation-sanction de l'entreprise de Louis Renault et des mines du Nord-Pas-de-Calais.

Au total, l'épuration légale est relativement modérée : un peu moins de 7000 condamnations à mort (dont la moitié par contumace, 767 exécutions réelles), 40 000 condamnations de prison, et 50 000 dégradations nationales, la France doit d'abord se reconstruire et pour cela oublier rapidement ses divisions.

## **C- Un pays vainqueur ?**

### **1- La restauration de l'autorité-**

Le débarquement et la Libération laissent une situation politique compliquée : Vichy ne résiste pas aux défaites allemandes et s'effondre en juin 44. Pour autant, De Gaulle a du mal à s'imposer encore vis-à-vis des alliés, il ne peut fonder sa légitimité sur des élections libres (impossibles à organiser rapidement) mais seulement comme le chef de la Résistance . Le GPRF qu'il dirige depuis le 3 juin, arrive à rétablir rapidement la légalité républicaine (août 44) en annulant toutes les décisions prises sous Vichy.

### **2- Les premières difficultés du GPRF**

De Gaulle et son gvt d'union nationale doit faire face à de nombreux problèmes :

**à l'intérieur** du pays,

\* il doit faire stopper l'épuration sauvage en organisant le plus rapidement l'épuration légale clémente afin de rétablir rapidement l'unité nationale. (nov 44).

\* Contenir les résistants communistes et régler le pb de l'approvisionnement

**A l'extérieur** , le leitmotiv de la politique de De Gaule est le rétablissement de la grandeur de la France : \* par la reconnaissance rapide du GPRF, ce qui évite une occupation militaire américaine.

\* par son acceptation dans le camp des vainqueurs : la F obtient une zone d'occupation en Allemagne à Yalta grâce à l'appui de Churchill. Malgré tout la France n'est plus la puissance d'avant guerre, elle doit se reconstruire et mener une politique économique volontariste.

### **3- Les grandes réformes**

La vie politique française se trouve fortement bouleversée : la droite est discréditée laissant la place aux socialistes (SFIO) et aux démocrates chrétiens résistants (MRP). Depuis l'ordonnance 21 avril 44, les femmes ont le droit de vote.

De grandes réformes sont mises en place pour promouvoir une République démocrate et sociale.

- Des nationalisations d'entreprises dans l'énergie, les transports aériens et les banques.
- Un Commissariat au Plan est confié à Jean Monnet : afin de moderniser les industries de base.

## **II - Un passé qui ne passe pas : les mémoires de Vichy et du génocide juif**

### **A- Le temps du résistancialisme 1945-47**

Au lendemain de la guerre, l'impératif du GPRF est de retrouver l'unité nationale. L'oubli de la période de Vichy et de ses crimes paraît utile : Vichy est alors rapidement gommée de l'histoire nationale : le résistancialisme est alors de mise

**Résistancialisme** : néologisme forgé par Henry Rousso, historien de la mémoire, ce terme désigne une mythe qui vise à minimiser le soutien accordé par la société française à Vichy et assimiler la résistance à l'ensemble de la nation

(à ne pas confondre avec Résistancialisme, terme qui critique l'épuration exagérée des résistants afin de s'accaparer du pouvoir.)

La mémoire officielle ne reconnaît donc aucune responsabilité de la France ou de la République et minore le rôle joué par Pétain. Ce dernier aurait même été selon l'histoire officielle un bouclier pour la France et aurait pratiqué le double-jeu.

### **B- Les mémoires, enjeu du combat politique 1947-1970**

#### **1- 1947, la fin du consensus mémoriel**

Avec le début de la guerre froide, les communistes français quittent le gouvernement. La droite accuse les communistes d'être à l'origine des 100 000 exécutions sommaires (chiffre sans doute 10 fois moins important), mais aussi d'avoir tenté un coup d'Etat bolchevique à la Libération. Malgré les divisions, des lois d'amnistie sont votées en 1951 et 1953.

## **2- La mémoire des communistes**

Le PCF qui a joué un rôle central dans la Résistance intérieure entend incarner le parti de la Résistance, il revendique être le parti des 75 000 fusillés (chiffre abusif). Cette mémoire officielle communiste omet cependant de rappeler l'attitude ambiguë du PCF au lendemain du Pacte Germano-Soviétique d'août 1939.

## **3- La mémoire gaulliste**

Avec le retour de De Gaulle au pouvoir en mai 1958, dans un contexte difficile, la nécessité d'unité nationale perdue : la mémoire gaulliste devient la mémoire officielle que l'on commémore. Le 18 juin 1960 le mémorial de la France combattante est inauguré sur le Mont Valérien près de Paris (en hommage au 4500 fusillés dans ce fort entre 40 et 44).

En 1964, Jean Moulin entre au Panthéon, lors de son discours, André Malraux brosse le portrait d'un héros martyr qui était un tombé dans l'oubli.

**Doc 1 et 2 p 239** : livre Hatier : questions

*Chagrin et pitié* : le film sur Max Ophüls datant de 1971 et interdit sur les écrans marque les premières interrogations sur la mémoire unique et officielle de la Seconde GM.

## **C- Le génocide : de l'amnésie aux combats pour la mémoire**

### **1- Le génocide oublié 1945-1961**

A la Libération, les survivants qui arrivent à l'Hôtel Lutécia constatent une certaine indifférence dans la France qui souhaite d'abord reconstruire et oublier cette période sombre.

On rappelle davantage, les déportations des résistants qui sont alors considérés comme des héros que les déportés raciaux.

La mémoire de la déportation raciale est d'abord ici individuelle : des associations de survivants juifs tentent de rassembler les témoignages, les chroniques et les documents concernant le génocide.

### **2- La mémoire retrouvée**

Deux événements vont modifier la perception du génocide juif :

En 1961, Adolf Eichmann, organisateur de la Solution finale est arrêté et jugé en Israël. 111 victimes témoignent au procès. Hannah Arendt, philosophe et journaliste couvre le procès pour le Washington Post et s'interroge sur la banalisation du mal dans le système nazi. Pour la première fois, la spécificité du génocide juif est affirmée devant l'opinion internationale.

La guerre des Six jours en 1967 renforce par ailleurs, le sentiment d'appartenance à la communauté juive.

Les 1ers films sensibilisent désormais le grand public du caractère unique du génocide juif, le *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais datant de 1956 dans lequel la censure avait fait disparaître la présence de képis français au départ des camps est quelque peu dépassé. Il faut attendre 1979 et le feuilleton Holocauste de Marvin Chomsky et surtout le film de 9 heures *Shoah* de Claude Lanzman (réalisé entre 1976 et 1985) pour placer le génocide au cœur de la mémoire de la Seconde GM : ces films éclairent définitivement sur les responsabilités de chacun et sur le crime contre l'humanité.

A la fin des années 70 en même temps qu'on retrouvait la mémoire du génocide, quelques universitaires lyonnais dont Robert Faurisson nient l'existence même des chambres à gaz et donc du génocide au nom du droit de révision de l'histoire. Ses idées sont relayées politiquement par l'extrême-droite renforcée par les 1<sup>er</sup> succès électoraux de JM Le Pen (élections municipales de Dreux en 1983). Les historiens vont alors réagir et lancer de

nombreuses recherches sur la Shoah : les éditeurs multiplient de leur côté les publications et l'Etat organise à partir de ces nouvelles connaissances une mémoire officielle et le devoir de mémoire.

### **III - Les responsabilités reconnues de l'Etat français**

La reconnaissance des crimes commis par le régime de Vichy prend plusieurs formes :

- - On poursuit les responsables encore vivant qui avaient pu bénéficier d'une clémence dans l'immédiate après-guerre.
- - Le président de la République organise et commémore les crimes commis en reconnaissant la responsabilité de la France.
- Les historiens, les programmes scolaires précisent les responsabilités et les crimes tout en luttant contre les crimes de la mémoire : le négationnisme.

#### **A- Les procès : Touvier, Bousquet et Papon**

**Texte 2 p 242** : Badinter justifie les procès : relever ses arguments

Tableau à remplir avec les élèves : aménager un tableau à trous par exemple.

	<b>MAURICE PAPON</b> 1910-	<b>PAUL TOUVIER</b> 1915-1996	<b>RENE BOUSQUET</b> 1909-1993
			
<b>Fonction occupée sous Vichy</b>	Secrétaire Général de la Préfecture de Gironde dès 1942, il est responsable du Bureau des questions juives.	Chef régional de la deuxième milice lyonnaise en 1944.	Préfet de la Marne puis Secrétaire GI de la police de Vichy d'avril 1942 à décembre 1943.
<b>Que devient-il à la Libération ?</b>	A la Libération, il arrive à se faire reconnaître résistant et est nommé préfet des Landes, puis de Corse et en Algérie..	Touvier disparaît à la Libération. Il est condamné à mort par contumace en 1946 et 1947 pour intelligence avec l'ennemi.	Il est écroué à Fresnes en mai 1945. Il passe devant la Haute Cour de Justice et obtient une peine clémente de 5 ans d'indignité nationale..
<b>Poursuite de carrière et arrestation</b>	En 1961, il est préfet de Police de Paris au moment des ratonnades du métro Charonne. Député RPR, il est ministre du Budget sous Giscard.  C'est en 1981 que le <i>Canard enchaîné</i> révèle son implication dans la déportation des Juifs.	Il fuit la justice pendant plus de 20 ans bénéficiant du soutien d'hommes d'Eglise. En 1971, le président Georges Pompidou le gracie mais l'hebdomadaire <i>L'Express</i> sort un article rappelant les crimes commis par Touvier.	Ecarté de la haute fonction publique, il poursuit une carrière brillante dans la Banque d'Indochine. En 1957, on lui rend sa légion d'honneur et est amnistié en 1958. : candidat aux élections législatives de 1958.
<b>Crime contre l'humanité et jugement</b>	Il est inculpé une première fois en 1983 pour avoir participé à la déportation de 1690 juifs. Son procès débute en 1997, il est condamné à 10 ans de prison pour complicité de crime contre l'Humanité.  En septembre 2002, il est libéré pour raison de santé.	En 1973, une première plainte pour crime contre l'humanité est déposée par des enfants de victime. En 1989, Touvier est arrêté dans un prieuré de Nice. Le procès qui a lieu en 1994, le condamne en réclusion à perpétuité pour crime contre l'humanité.  Il meurt en prison en 1996.	En septembre 1989, des associations d'anciens déportés, de résistants et la Ligue des droits de l'homme déposent une plainte contre Bousquet. Il est inculpé en 1991 mais la procédure s'est interrompue après son assassinat en 1993.

## B- Une reconnaissance officielle tardive

L'Etat français doit reconnaître officiellement ses responsabilités du régime de Vichy et de la spécificité du génocide.

En 1990, la loi Gayssot (loi anti-négationniste) qualifie de délit et réprime toute négation des crimes contre l'humanité.

Le 16 juillet 1994, on inaugure un monument commémoratif à l'emplacement du vélodrome d'hiver. En 1995, Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'Etat française et ses agissements criminel. Après la reconnaissance suit une période des repentances de toutes les institutions impliquées dont l'Eglise, certaines entreprises.

Ainsi, la mémoire de la déportation et des crimes de la Snde GM sont désormais connus par une très grande majorité des citoyens. Cette mémoire est même devenue plurielle : la déportation des résistants, la déportation et l'extermination des juifs mais aussi des Tsiganes, des homosexuels et des témoins de Jéhovah.

### Conclusion

La mémoire reste encore un enjeu politique essentiel. Les exemples de « dérapages » souvent contrôlés d'un J.M Le Pen ou bien même de l'humoriste Dieudonné montrent la nécessaire réflexion sur les enjeux de la mémoire et surtout sur les faits et les analyses de la science historique. Le devoir de mémoire doit être un instrument de vigilance pour le temps présent : Mais en ce début de siècle où les commémorations n'ont jamais été aussi présentes, l'oubli est devenu aussi contestable que la sacralisation de la mémoire comme le souligne l'essai Tzvetan Todorov, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Seuil, 1998.

Au-delà du « **devoir de mémoire** », il y a un « **devoir de connaissance** » que Bedarida définissait comme « **la constitution d'un savoir seul apte à construire une mémoire vraie** »